



Conseillers à la sécurité – Pourquoi et pour quelle raison?

Selon l'ordonnance suisse relative aux conseillers à la sécurité (RS 741.622), les entreprises ayant un usage régulier de produits dangereux doivent se doter d'un conseiller à la sécurité et l'annoncer aux autorités cantonales compétentes. Cette brochure informe sous quelles conditions une entreprise nécessite un conseiller à la sécurité et les tâches qui lui incombent.

Quels devoirs ont les conseillers à la sécurité ?

Les conseillers à la sécurité apportent conseil à leur entreprise sur tous les points concernant le transport des matières dangereuses et tout particulièrement le respect des prescriptions légales. La preuve du bon déroulement est faite par la remise de protocole de livraison ainsi que dans le cadre des rapports annuels établis par les conseillers à la sécurité.

Qui peut être conseiller à la sécurité ?

Aussi bien un collaborateur de l'entreprise que son propriétaire ou une personne extérieure dans le cadre d'un mandat peuvent être chargés de cette tâche.

Quelle est la formation requise ?

La formation d'un conseiller à la sécurité pour les transports par route ou sur rail dure en moyenne une semaine. Toutes les 5 années, un cours de répétition avec examen est demandé. Une formation continue ayant lieu annuellement est fortement recommandée.

Du fait du flux important de chimiques et de déchets, Thommen-Furler AG dispose de 5 conseillers à la sécurité.



Entrepôt à rayonnage en hauteur Thommen-Furler AG

Quand est-il judicieux de faire appel à un conseiller à la sécurité extérieur ?

Ceci dépend grandement du volume des matières dangereuses manipulées. Si le volume est élevé, il est recommandé d'avoir un conseiller à la sécurité au sein de l'entreprise. Si le volume est plutôt faible, un conseiller externe peut être avantageux.

Mesures prises par Thommen-Furler AG

En raison du volume très élevé des matières dangereuses manipulées, Thommen-Furler AG disposent de 5 conseillers à la sécurité. Afin de ne pas être juge et partie, Thommen-Furler AG n'accepte aucun mandat provenant de sa clientèle.

Interessenten für eine externe Gefahrgutbeauftragten-Dienstleistung verweisen wir konsequent an unseren Partner Neosys AG.

➤ www.neosys.ch



Aide à la décision

Est-ce que votre société a été en contact avec des marchandises dangereuses ces 12 derniers mois (manutention, remplissage, conditionnement, chargement, déchargement, transport)

Editer une liste des substances. A l'aide de la fiche de données de sécurité fournie par le fournisseur (respectivement du document de suivi s'il s'agit d'un déchet), contrôler sous le chapitre 14 si la substance est mentionnée. Si la substance possède un numéro UN, il s'agit d'une marchandise dangereuse.

OUI

Y a-t-il une exemption selon l'ADR chapitre 1.1.3 ?

Eclaircissez si votre société est exemptée selon l'ADR, chapitre 1.1.3.

NON

Pouvez-vous répartir les quantités sur plusieurs transports pour ne pas atteindre les 1000 points ?

1. Editer une liste de vos matières dangereuses par transport et classifier les selon leur numéro UN
2. Ranger les matières dangereuses selon leurs catégorie de transport
3. Lire dans la liste ADR les quantités maximales autorisées. Si les marchandises transportées ensemble ont des catégories de transport différentes, calculer le total des points par catégorie selon l'ADR

NON

Vous avez besoin d'un conseiller à la sécurité?

Annoncez un de vos collaborateur à la formation au conseiller à la sécurité ou étudier la possibilité de mandater un conseiller à la sécurité externe. La personne choisie doit être annoncée par écrit (avec son consentement aux autorités compétentes dans un délai de 30 jours.

OCS ordonnance sur les conseillers à la sécurité

SDR Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route